

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mercredi 23 mars 2022 à 10h.

Au Palais de Justice d'ÉVRY-COURCOURONNES (91) rue des Mazières - Salle pénale n° 1
EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **GRIGNY (91)**
4 avenue des Sablons

Cadastré section AK n° 156, n° 270, n° 271, n° 272, n° 273, n° 274, n° 275, n° 276, n° 277, n° 278, n° 279, n° 280, n° 281, n° 282, n° 283, section AL n° 20, n° 23, n° 25, n° 37, n° 39, n° 45, n° 46, n° 47, n° 48, n° 50, n° 51, n° 91, n° 92, n° 93, n° 94, n° 95, n° 96, n° 97, n° 98, n° 99, n° 100, n° 101, n° 102, n° 103, n° 104, n° 105, n° 106, n° 107, n° 108, n° 109, n° 110, n° 111, n° 112, n° 113, n° 114, n° 115, n° 116, n° 117, n° 118, n° 119, n° 120, n° 121, n° 122, n° 123, n° 124, n° 125, n° 126, n° 127, n° 128, n° 129, n° 130, n° 131, n° 132, n° 133, section AM n° 14, n° 25, n° 26, n° 61, n° 83, n° 84, n° 85, n° 86, n° 87, n° 88, n° 89, n° 90, n° 91, n° 92, n° 93, n° 94, n° 95, n° 96, n° 97, n° 98, n° 99, n° 100, n° 101, n° 102, n° 103, n° 104, n° 105, n° 106, n° 107, n° 108, n° 109, n° 110, n° 111, n° 112, n° 113, n° 114, n° 115, n° 116, n° 117, n° 118, n° 119, n° 120, n° 121, n° 122, n° 123, n° 124, DANS LE LOT DE VOLUME 2 : section AL n° 22, n° 60, n° 61, n° 62, n° 63, DANS LE LOT DE VOLUME 2 : section AL n° 24, DANS LE LOT DE VOLUME 2 : section AL n° 69.

LOT NUMÉRO DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE TROIS CENT QUARANTE NEUF (280.349) et LOT NUMÉRO DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE TROIS CENT QUARANTE SEPT (280.347) : Un **APPARTEMENT**, dans le Bâtiment D2, au 6^{ème} étage, en face à droite en sortant de l'ascenseur, escalier unique comprenant suivant le procès-verbal de description dressé par Me Ronan LECOMTE, Huissier de Justice à LONGJUMEAU (91), en date du 13 SEPTEMBRE

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT PRINCIPAL DES COPROPRIÉTAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER GRIGNY II** sis à GRIGNY (91), représenté par la SELARL AJ ASSOCIÉS – Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Me Franck MICHEL et Nicolas DESHAYES, dont le siège social est sis 10 allée Pierre de Courbertin – 78000 VERSAILLES, en qualité d'administrateurs provisoires, dûment habilités à poursuivre la vente selon Procès-verbal de décisions prises par les Co-Administrateurs provisoires en date du 30 SEPTEMBRE 2019 – résolution n°25, ayant pour Avocat Maître Michel MIORINI, Avocat au Barreau de l'ESSONNE.

MISE À PRIX : 19.000 € (DIX NEUF MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre

Fait et rédigé à CORBEIL-ESSONNES, le 24 janvier 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Michel MIORINI
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ►À Maître Michel MIORINI, Avocat au Barreau de l'Essonne, Membre Associé de la **SELAS AVOCATS ASSOCIÉS MIORINI**, Résidence Le Féray – 4 rue Féray (91100) CORBEIL-ESSONNES, TEL. 01.60.90.13.13, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ►Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ÉVRY-COURCOURONNES, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/00245) ►Sur INTERNET : www.vench.fr www.licitor.com www.miorini.com

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 17 mars 2022 de 10h15 à 11h15**